

**Les lichens du Chaume de Vignac,
communes de Claix
et de Rouillet-Saint-Estèphe
(Charente)**

Robert BÉGAY *

Une sortie botanique de la SBCO s'est déroulée sur ce site en 1984 sous la direction de Jean TERRISSE et un compte rendu en a été publié dans le bulletin de l'année suivante. L'ensemble de la dition en forme de fer à cheval est connu sous le nom de chaume de Vignac, mais en fait il est divisé en deux parties (au nord, le site du Vignac proprement dit sur la commune de Rouillet et, au sud, le site des Meulières sur la commune de Claix) ; la sortie de 1984 s'était limitée au site des Meulières et au thalweg qui sépare les deux parties du chaume. L'auteur concluait : « Bénéficiant, grâce à des aspects géomorphologiques originaux, d'une grande diversité phyto-écologique, le site du Vignac reste aussi en Charente le lieu d'observation et d'étude privilégié de la dynamique de plusieurs associations récemment décrites, dynamique qui lie en une série tantôt progressive, tantôt régressive, le stade premier d'une pelouse thérophytique à biomasse très faible au stade forestier ultime (climax régional sur calcaire) de la Chênaie pubescente. », et il préconisait d'entreprendre une procédure d'arrêté de biotope pour protéger ce site d'importance régionale.

Depuis cette date, les choses ont bien progressé :

En 1993, le Préfet de la Charente prend un arrêté de protection de biotope sur le site des Meulières et du Vignac sur environ 71 hectares.

En 1994, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels procède aux premières opérations d'acquisition de parcelles. Le CREN possède à ce jour environ 52 hectares du site des Meulières de Claix.

Des méthodes de gestion ont été mises en place par le CREN : débroussaillage, fauchage, pâturage... et une réflexion a été conduite sur la conservation de la diversité biologique et sur la valorisation des possibilités pédagogiques et touristiques du site.

Malgré l'urbanisation galopante autour d'Angoulême, il semble donc que ce dernier témoin encore à peu près intact des groupements climaciques installés

* R. B. : 13, chemin de la Garenne, Résidence des Essarts, 16000 ANGOULÊME.

sur le calcaire du crétacé soit maintenant préservé. Afin de compléter le recensement botanique du site et à la demande du CREN, nous avons procédé à un premier inventaire des lichens qu'on peut y trouver.

Rappelons d'abord les éléments physiques qui caractérisent le site :

Le climat est de type océanique, doux et tempéré. Les précipitations sont d'environ 750 mm par an, avec un déficit hydrique prononcé pendant l'été et l'automne. L'ensoleillement approche les 2000 heures.

Le plateau des Chaumes du Vignac culmine à 108 mètres d'altitude. Il est constitué par des calcaires durs du Turonien supérieur et présente une topographie remarquablement plane, interrompue seulement dans le secteur des Meulières par des excavations résultant d'anciennes exploitations de pierres à meules. Vers l'ouest, il s'interrompt brusquement par un petit escarpement calcaire de 2 à 4 mètres de haut dont, par places, des blocs se sont détachés et ont roulé sur la pente assez forte du versant menant à la vallée du Claix située plus de 40 mètres en contrebas. Vers l'est, le site est interrompu par des cultures et un lotissement. Il se poursuivait autrefois jusqu'au bois des Auturs¹.

Sur le plateau lui-même, les calcaires turoniens, très durs et peu géolifracés par les glaciations quaternaires, forment un sol très superficiel (souvent moins de 20 cm d'épaisseur) à bonne réserve calcaire et forte activité biologique : ce sont les rendzines rouges ou "terres de Groies". Localement, des placages argileux résiduels (résultat probable de l'érosion tertiaire) sont soulignés par la présence d'espèces végétales calcifuges et des fourrés qui précèdent la chénaie pubescente.

Les versants du plateau, établis sur les calcaires tendres du Turonien inférieur, possèdent des sols de pente bruns, plus profonds que les sols du plateau.

Les deux secteurs du plateau (nord et sud) sont séparés par un petit thalweg au fond duquel coule un ruisseau affluent du Claix. Des sols alluviaux calcaires, limono-argileux, contiennent çà et là des niveaux tourbeux.

Le site des Meulières abrite un ensemble relictuel très riche de pelouses thermo-xérides, avec deux groupements remarquables : le **Lino - Arenarietum controversae** et le **Sideritido guillonii - Koelerietum vallesianae** et sept espèces protégées : *Arenaria controversa*, *Linum austriacum* subsp. *collinum*, *Ranunculus gramineus*, *Sideritis hyssopifolia* subsp. *guillonii*, *Globularia valentina*, *Spiraea hypericifolia* subsp. *obovata*, *Rhamnus saxatilis*. De par son étendue (plus de soixante hectares) il est certainement le site de cette catégorie le plus riche de la région Poitou-Charentes.

Quant à la flore lichénique, rien d'étonnant à ce que nous retrouvions essentiellement celle de sites comparables comme Puymoyen, Prés Vachon, les Chaumes Boissière, etc..., qu'il s'agisse de lichens terricoles, saxicoles ou arboricoles. Notons que la plupart de nos relevés proviennent de la propriété

(1) A proximité duquel a été trouvé *Cladonia mediterranea*.

même du CREN, que ce soit à l'intérieur de l'enclos de pâturage pour les moutons et les chevaux qui s'étend sur une grande partie du plateau et dans le thalweg ou dans la partie du plateau qui s'étend plus au sud de l'enclos ; en fait nous avons repris la zone qui avait été étudiée en 1984 et qui regroupe toutes les principales espèces.

La répartition des lichens terricoles n'est pas régulière sur toute la superficie des Meulières ; les lichens arbustifs notamment se trouvent surtout dans les parties sud et ouest de l'enclos où ils sont quelque peu malmenés par le piétinement du bétail ; heureusement nous les retrouvons également assez abondants de chaque côté de la partie supérieure du chemin qui mène à Claix. Il s'agit de *Cladina* communs comme *Cladonia ciliata* var. *ciliata* Stirt. ou, beaucoup plus fréquemment, *Cladonia ciliata* var. *tenuis* (Flörke) Ahti, ou bien *Cladonia portentosa* (Dufour) Coem. sous ses deux formes *impexa* et *portentosa*. Rappelons la présence de *Cladonia mediterranea* Duvign. & des Abb., très rare en Charente, qui se trouve hors de la dition certes, mais néanmoins sur le grand ensemble dont les Chaumes de Vignac faisaient partie. Pour en terminer avec les *Cladina*, signalons la découverte fortuite d'une touffe de *Cladina* absolument identiques à ceux récoltés à Fontainebleau en compagnie de Engelbert RUOSS sous le nom de *Cladonia arbuscula* subsp. *arbuscula* (Wällr.) Flot. em Ruoss et *C. arbuscula* subsp. *mitis* (Sandst.) Ruoss et dont la particularité principale est de réagir au paraphénylènediamine positivement à une extrémité et négativement à l'autre ; c'est là une des considérations qui ont conduit l'auteur à faire de *C. mitis* une sous-espèce de *C. arbuscula* plutôt qu'une espèce indépendante ; malheureusement l'échantillon provenait de la partie piétinée par le bétail et il est à craindre qu'il soit difficile d'en retrouver d'autres exemplaires.

Dans la même série des lichens arbustifs, relevons la présence au sein du groupe *furcata* de *Cladonia rangiformis* Hoffm., abondant et répandu sur tout le site, sous ses deux formes : var. *purgens* (Ach.) Vain. et var. *muricata* (Del.) Arnold, de *Cladonia furcata* subsp. *furcata* (Hudson) Schrader, surtout sous sa forme *palamaea* (Ach.) Nyl. et de *Cladonia furcata* subsp. *subrangiformis* (Scriba ex Sandst.) Abbayes qu'on trouve çà et là sur presque tous les coteaux calcaires charentais.

Le lichen le plus caractéristique de ce milieu, *Cladonia convoluta* (Lam.) Anders, y est moins abondant et plus mal réparti que sur d'autres pelouses, sans doute à cause des placages argileux ; on le voit souvent accompagné de *Cladonia symphycarpa* (Flörke) Fr. et de *Cladonia pyxidata* subsp. *pocillum* (Ach.) Dahl.

Pour en terminer avec les *Cladonia*, citons quelques rares exemplaires de *Cladonia cervicornis* (Ach.) Flotow et de *C. cervicornis* subsp. *verticillata* (Hoffm.) Ahti, et enfin à la base d'arbustes, sur des troncs d'arbres ou sur des branches plus ou moins enterrées, *Cladonia coniocraea* (Flörke) Sprengel, *C. fimbriata* (L.) Fries, *C. pyxidata* subsp. *pyxidata* (L.) Hoffm., *C. pyxidata* subsp. *chlorophaea* (Flörke ex Sommerf.) V. Wirth et *C. ramulosa* (With.) Laundon, exceptionnel dans ce milieu.

Nous avons également noté la présence, au sol, des petites squamules brun foncé à périthèces noirs de *Catapyrenium lachneum* (Ach.) R. Sant., très abondantes par endroits où elles accompagnent les squamules roses à apothécies marginales noires, plus apparentes, de *Psora decipiens* (Edwig) Hoffm., aussi abondantes, et celles de *Psora lurida* (Ach.) DC., brun-verdâtre, beaucoup plus rares ; du thalle gélatineux, noir par temps sec, de *Collema crispum* (Hudson) Weber ex Wigg., très abondant, et de celui plus rare de *Leptogium lichenoides* (L.) Zahlbr aux squamules finement découpées ; de celui de *Squamarina cartilaginea* (With.) P. James qui peut former de larges plaques d'un vert-jaunâtre, à la fois sur la terre et dans les anfractuosités des roches ; du thalle jaune soufre et des fructifications vivement colorées de *Fulgensia fulgens* (Sw.) Elenkin ; des teintes grises plus discrètes, à pruine bleuâtre, de *Toninia caeruleonigricans* (Lightft.) Th. Fr.

Bref, il s'agit des lichens habituels des pelouses calcaires. Une recherche plus exhaustive permettrait sans doute de découvrir certains absents de cette liste, pourtant très communs sur d'autres coteaux, comme *Cladonia subulata* (L.) Weber ex Wigg., *Diploschistes muscorum* (Scop.) R. Sant., *Peltigera rufescens* (Weiss) Humb., cette dernière semblant devenir de plus en plus rare.

Les saxicoles ne sont pas aussi nombreux et divers que sur les grandes falaises de Puymoyen. Néanmoins, on peut repérer les classiques de la lichénologie charentaise, en particulier sur les anciennes meules abandonnées et sur les parois des fosses d'excavation d'où elles ont été extraites, et sur la petite falaise située au nord du plateau, haute seulement de quelques mètres mais riche en espèces. Citons, parmi les *Aspicilia*, *Aspicilia calcarea* (L.) Mudd d'un blanc crayeux, qui trouve là un milieu on ne peut plus favorable, *A. farinosa* (Flörke) Arnold, et *A. contorta* (Hoffm.) Krempelh. Les *Caloplaca* sont nombreux et abondants ; leur couleur, qui va généralement du jaune pâle à l'orangé, en fait un caractère distinctif du paysage ; le plus répandu reste *Caloplaca aurantia* (Pers.) J. Steiner, mais on trouve également *C. flavescens* (Hudson) Laundon, *C. citrina* (Hoffm.) Th. Fr., *C. ochracea* (Schaerer) Flagey, *C. xantholyta* (Nyl.) Jatta qui a la particularité de s'abriter sous le rebord de la falaise où il voisine avec *Dirina stenhammari* (Stenham.) Poelt & Follm. et *Sagiolechia protuberans* (Ach.) Massal. ; *Caloplaca teicholyta* (Ach.) J. Steiner fait exception avec sa couleur blanche, de même que *C. variabilis* (Pers.) Müll. Arg. On peut également y voir *Clauzadea immersa* (Hoffm.) Haf. & Bellem., *Collema cristatum* (L.) Weber ex Wigg., *Diploschistes gypsaceus* (Ach.) Zahlbr (une seule station), *Gyalecta jenensis* (Batsch) Zahlbr. au disque orange et au bord crénelé, *Lecanora dispersa* (Pers.) Sommerf., *Lepraria crassissima* (Hue) Lett., *Opegrapha saxatilis* DC. aux fructifications courtes et noires, *Placynthium nigrum* (Hudson) S. Gray au prothalle bleu-noir, *Porina linearis* (Leighton) Zahlbr., *Protoblastenia rupestris* (Scop.) J. Steiner aux apothécies lécidéines oranges, un lichen commun, en particulier sur les murs des églises charentaises. Un des lichens les plus répandus est sans conteste *Solenospora candicans* (Dickson) J. Steiner, au thalle blanc lobé et aux apothécies bordées, noires à pruine bleuâtre. Terminons avec une brochette de *Verrucaria* : *Verrucaria baldensis* Massal., *V. calciseda* DC., *V. glaucina* Ach., *V. macrostoma* Dufour

ex DC., *V. nigrescens* Pers., ce dernier étalant ses taches noires sur presque toutes les surfaces rocheuses, y compris les moindres cailloux.

Les arboricoles sont également moins nombreux qu'à Puymoyen ; on peut supposer que c'est dû à une moindre variété d'essences d'arbres et au caractère plus sec, "steppique", du plateau ; néanmoins, nous retrouvons, en plusieurs points, quelques lichens peu courants comme *Teloschistes chrysophthalmus* (L.) Th. Fr. dont la grande rareté en Charente semble liée à une prospection insuffisante et dont le retour pourrait être en rapport avec un changement des conditions climatiques, comme semblent le croire nos voisins britanniques, un argument qui pourrait être conforté par la découverte de centaines de petits exemplaires dans les houppiers des chênes abattus de la forêt de la Boixe après la tempête de 1999. On peut y voir *Xanthoria polycarpa* (Hoffm.) Rieber, presque aussi rare que le précédent, à l'aisselle des tiges d'arbustes, et, évidemment, l'ubiquiste *X. parietina* (L.) Th. Fr. un peu partout. On note la présence de *Ramalina fastigiata* (Pers.) Ach. aux apothécies rassemblées à l'extrémité du thalle fruticuleux et de *R. farinacea* (L.) Ach., plus rare, et des formes plus ou moins bien définies de *R. fraxinea* (L.) Ach. Nous retrouvons toute la gamme habituelle des *Physcia* : *Physcia adscendens* (Fr.) Oliv., partout et plus spécialement à l'extrémité des branches et des brindilles d'arbustes, *P. aipolia* (Ehrh. ex Humb.) Fűrnrrohr, *P. clementei* (Turner) Maas Geest, omniprésent, *P. semipinnata* (J. F. Gmelin) Moberg, *P. tenella* (Scop.) DC. Il en est de même pour les *Parmelia* : *Parmelia acetabulum* (Necker) Duby, assez peu fructifié, *P. caperata* (L.) Ach., très présent, *P. perlata* (Huds.) Vain., rare, *P. quercina* (Willd.) Vainio, très fructifié, *P. reticulata* Taylor, *P. soredians* Nyl., assez commun en Charente et qu'on trouve même dans la ville d'Angoulême, *P. subaurifera* Nyl., *P. subrudecta* Nyl., très abondant, *P. sulcata* Taylor et, très proche, *Hypogymnia physodes* (L.) Nyl. et *H. tubulosa* (Schaerer) Havaas. Il est à noter que *Anaptychia ciliaris* (L.) Körber ex Massa, présent sur plusieurs arbres et non fructifié, *Parmelia perlata*, *P. quercina* et *P. reticulata* sont principalement localisés dans la partie nord-ouest du site. *Evernia prunastri* (L.) Ach. présente des spécimens de taille généralement réduite. Les chênes pubescents portent couramment des plaques blanches de *Phlyctis argena* (Spreng.) Flot. La présence des *Pertusaria* se limite à *Pertusaria amara* (Ach.) Nyl., très amer, et à *P. albescens* (Huds.) Choisy & Werner, rare. Même dans ce milieu très sec, on remarque des petites colonies de *Normandina pulchella* (Borrer) Nyl. sur *Frullania dilatata* et en un seul endroit, *Candelariella xanthostigma* (Ach.) Lettau. Les autres lichens observés sont *Lecanora argentata* (Ach.) Malme, *L. chlorotera* Nyl., *Lecidella elaechroma* (Ach.) Choisy, *Lepraria incana* (L.) Ach., *Chrysotrix candelaris* (L.) Laund., *Caloplaca ferruginea* (Hudson) Th. Fr. qui révèle ses petites apothécies rouges à proximité de *T. chrysophthalmus* ou de *X. polycarpa*, tout au moins sur ce site. Pour mettre une touche finale à cette description, signalons quelques usnées, de taille minuscule, de celles que nous trouvons presque toujours dans ce type de milieu, mais généralement plus développées.

Le thalweg qui sépare le site des Meulières de celui du Vignac fait aussi partie de la propriété du CREN ; il est parcouru par un petit ruisseau qui prend

sa source au fond du fer à cheval formé par l'ensemble du "chaume" ; on y trouve quelques carex et quelques aulnes et on peut y voir le crapaud sonneur à ventre jaune ; grâce à son humidité, il nous a apporté quelques espèces supplémentaires : *Arthonia radiata* (Pers.) Ach., *A. tumidula* (Ach.) Ach. dont l'ancien nom, *cinnabarina*, se réfère à la couleur rouge cinabre des apothécies, *Caloplaca cerina* (Ehrh. ex Hedwig) Th. Fr. aux disques d'apothécies jaunes, *Caloplaca flavorubescens* (Hudson) Laundon au thalle jaune et aux apothécies rouges, *Candelaria concolor* (Dickson) B. Stein également de couleur jaune, *Graphis scripta* (L.) Ach. très abondant sur les noisetiers de la pente ; notons enfin que *Parmelia perlata*, très rare sur le plateau, retrouve sa fréquence habituelle.

On notera l'absence de quelques lichens, plus particulièrement celle de *Peltigera praetextata* (Flörke) Zopf à la base des arbres, une constante dans la plupart des milieux en Charente, mais, dans le cas présent, cette exception peut s'expliquer par l'aridité du site.

Tel quel, ce premier relevé présente les grandes caractéristiques de la végétation lichénique d'un "chaume" charentais. La conservation, dans les meilleures conditions, d'un site aussi typique, mais tellement menacé, est de première importance si nous voulons transmettre aux générations futures un aperçu de ce milieu tout à fait particulier. Il semblerait que pour une fois des dispositions aient été prises en temps voulu pour en assurer la pérennité, ce dont nous devons nous réjouir, tout en remerciant le Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'avoir fait diligence.

Bibliographie

- BEGAY, R., 1997 - Les lichens du coteau de Puymoyen, *Bull. Inf. Ass. Fr. Lichénologie*, **22(2)** : 13-20.
- CHARENTE NATURE, 1996 - Expertise pour le CREN. Inédit.
- CLAUZADE, G., et ROUX, C., 1985 - *Likenoj de Okcidenta Eùropo. Ilustrita determenlibro*. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, num. spéc., **7**, 893 + 2 p.
- RUOSS, E., 1990 - *Die Rentierflechten im Alpenraum. Separatdruck aus den Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft Luzern*. Luzern 1990/31 Band.
- TERRISSE, J., 1985 - Compte rendu de la sortie botanique du 27 mai 1984. Après-midi : les chaumes de Vignac. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, **16** : 394-399.
- WIRTH, V., 1995 - *Die Flechten Baden Wurtembergs*. Ulmer Edit., Stuttgart, 1006 p.